



N° de résolution
ou annotation

**Règlements de la Municipalité de Saint-Sébastien
Comté Mégantic-Compton (Québec)**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

**RÈGLEMENT N° 06-2018 MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NO 08-2010 AFIN
D'INCLURE LE LOT 4 022 542 À LA ZONE INDUSTRIELLE**

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Sébastien a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de zonage n° 08-2010 qui est entré en vigueur le 4 novembre 2010;

ATTENDU QUE la MRC du Granit a procédé à une modification de son schéma d'aménagement afin d'inclure le lot 4 022 542 à l'affectation industrielle de la municipalité;

ATTENDU QUE cette intégration nécessite une modification du règlement de zonage;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 5 mars 2018;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

ARTICLE 1

Le règlement de zonage n° 08-2010 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

La carte *Plan de zonage SEB-ZON-1* est modifiée afin d'inclure le lot 4 022 542 à la zone industrielle I-1.

ARTICLE 3

La carte *Plan de zonage SEB-ZON-2* est modifiée afin d'inclure le lot 4 022 542 à la zone industrielle I-1.

ARTICLE 4

Adopté à Saint-Sébastien, ce 9 avril 2018

France Bisson
Mairesse

Martine Rouleau
Directrice générale/Secrétaire Trésorière

Avis de motion :

5 mars 2018

Adoption du projet de règlement :

5 mars 2018

Assemblée publique de consultation :

26 mars 2018

Adoption du règlement :

9 avril 2018

Certificat de conformité :

ENTRÉE EN VIGUEUR :
